L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 DECEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 4 DECEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Circulaire de Mgr Lavigerie à ses diocésains.

Nous lisons, dans la *Gazette de France*, du 22 novembre :

L'*Unicers* a publié, hier soir, le document suivant, dont il a reçu communication :

Lettre circulaire de Son Eminence le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, communiquant à messieurs les curés de son diocèse le texte de l'allocution adressée par lui à la marine française :

Alger, 14 novembre 1890.

Messieurs et chers collaborateurs,

Je désire que vous conserviez dans les archives de vos paroisses le texte de l'allocution que j'ai adressée, avant hier, à l'état major de l'escadre de la Méditerranée. Vous avez pu, sans doute, la lire, hier, dans les journaux d'Algérie; mais je tiens à ce que vous la receviez de moi d'une manière officielle, et que, dans une matière à laquelle l'opinion attache à juste titre une réelle importance, il ne vous reste aucun doute, ni sur l'authenticité ni sur l'intégrité du texte que je vous transmets, et où, par suite de quelque faute de copiste, il pourrait se glisser quelque lacune ou quelque erreur.

Le voici donc, messieurs, tel que je l'ai écrit et prononcé :

(Viennent ici le texte de Son Eminence et la réponse de l'amiral.)

Ce texte est, comme vous le voyez, le résumé succinct de mes enseignements, qui ne sont eux-mêmes que l'écho fidèle des enseignements solennels du Vicaire de Jésus-Christ. Vous les retrouverez, en particulier, dans les lettres pastorales que je vous ai adressées, dans ces dernières années, au sujet de l'encyclique *Humanum genus*, de l'encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, de l'encyclique *Immortale Dei*, de l'encyclique *Sapientiæ christianæ*.

Je me préparais à vous en adresser une autre au sujet de la dernière lettre du Saint Père aux évêques d'Italie, où presque tout ce qui est dit de la situation religieuse de la péninsule convient si bien à la France, lorsque notre gouvernement, par un décret récent, a fixé les élections triennales pour le Sénat aux premiers jours du mois de janvier. La période électorale doit donc s'ouvrir par l'élection des délégués sénatoriaux à la fin même de ce mois.

Or, il m'a paru que je ne devais pas mêler à une élection qui n'est pas toujours, il est vrai, l'écho de l'opinion publique, mais qui n'en suscite pas moins des compétitions passionnées, les graves enseignements de Léon XIII.

Je n'ai pas renoncé à mon dessein et lorsque le Parlement français sera définitivement reconstitué, au mois de janvier prochain, je vous adresserai les renseignements que je vous destine.

Au fond, je ne ferai qu'y rappeler, comme je l'ai fait déjà dans mes lettres pastorales, qu'il est du devoir et de l'honneur des catholiques de ne pas laisser se prolonger la situation actuelle de l'Eglise en France et que pour cela ils n'ont qu'un moyen pratique, celui que leur a conseillé explicitement le Souverain Pontife: prendre part résolument aux affaires publiques, non comme adversaires de la forme du gouvernement établi, mais en réclamant au contraire leurs droits de cité dans la république qui nous gouverne.

Cette adhésion ne doit donc être ni une œuvre d'entraînement ni, à plus forte raison, une œuvre d'aveuglement. Ce doit être une œuvre de résignation, de raison, et, pour nous catholiques, après les paroles formelles que je viens de citer en note, une œuvre de conscience.

Il est vrai que l'on s'est habitué, en France, par suite de l'attitude d'un grand nombre de ses défenseurs, à regarder la République comme un gouvernement impie et sectaire: mais, en soi, la forme républicaine n'a rien de nécessaire à cet égard. Le seul gouvernement existant aujourd'hui dans le monde qui ait un caractère vraiment et complètement catholique est, en effet, une république: la république de l'Equateur; le seul où la liberté de l'Eglise ne reçoive aucune atteinte est encore une république: la république des Etats Unis.

Votre adhésion faite, il faudra user résolument des droits qu'elle vous confère dans la discussion et la direction des affaires du pays, et contribuer ainsi à fonder enfin le grand parti conservateur et national qui seul peut rendre nos luttes fécondes, notre gouvernement stable, et inspirer des lois la confiance qui nous est indispensable au dehors. Ce serait un des spectacles les plus lamentables de l'histoire que celui que nous continuerions à donner au monde: spectacle de silence, d'indifférence apparente devant tous les attentats consommés ou médités contre l'Eglise.

Ce serait une honte éternelle aux yeux de l'avenir, pour nous tous, évêques, prêtres, fidèles, que de n'avoir rien tenté pour la défense de la foi devant ces ruines qui s'amoncellent, et de perdre ainsi l'Eglise en France pour la mince satisfaction de nous éloigner de plus en plus des aspirations du pays et suivre des partis, dont plusieurs sont honorables sans doute, mais qui ont, tous, montré leur impuissance.

Une fois sur le même pied que tous les autres citoyens, les catholiques ont même eux, le droit de s'associer pour rendre leur cause, entre eux d'abord, et ensuite avec tous ceux qui, d'accord avec eux, voudront défendre la justice et la liberté.

Je le répète, là est le salut de la France.

C'est ce que je vous expliquerai bientôt, messieurs et chers collaborateurs, dans la lettre pastorale que je prépare.

En attendant, méditez sur le devoir où nous sommes de sacrifier tout ce que permettent de sacrifier la conscience et l'honneur, de faire tout ce que la conscience et l'honneur ordonnent de faire; et, pour cela, acceptons sans arrière pensée et sans nous laisser troubler par de vaines clameurs, la Constitution que le pays s'est donnée.

Veuillez agréer, messieurs et chers coopérateurs, l'expression de mes sentiments les plus paternels en Notre Seigneur.

† CHARLES Cardinal LAVIGERIE,
Archevêque de Carthage et d'Alger.

La cure de la phthisie par le Dr Koch fixe l'attention du monde entier dans le moment, et cependant nous avons à la Nouvelle-Orléans depuis 50 ans un remède souverain pour les rhumes, la toux et la phthisie; nous voulons parler du sirop pectoral balsamique de Durocqué.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerises d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

AUTRESÈNE. UN NOUVEAU TRUC.— C'est la coutume, paraît-il, de purger les ouvriers qui travaillent aux mines de diamant—leur journée finie—afin de leur reprendre les diamants qu'ils se sont appropriés. Un propriétaire de Vénétie, a trouvé un autre truc pour protéger les rubiales de ses vignobles: pendant la récolte, il fait mettre une muselière à chaque de ses vendangeurs!

LOUISIANE.

La Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 29 novembre :

(*Suite.*)

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE :

Ici, tous les planteurs se hâtent de profiter du beau temps, et l'on a travaillé une énorme quantité de cannes; malheureusement, en plusieurs endroits, la canne est desséchée; cela se remarque, surtout, dans les environs de Charenton. Bon nombre de planteurs vendent leurs cannes aux usines.

Celle de Caffery marche très bien. Le moulin n'a été garanti que pour une roulaison de 500 tonnes par jour; néanmoins, jusqu'ici, il en a expédié jusqu'à 700.

La canne donne une moyenne de 13 1|2 degrés de sucrose. MM. Brown et Van Trenkow ont résolu de ne pas publier de rapport avant la fin de la saison.

L'incendie de la raffinerie du Bas Terrebonne a beaucoup augmenté les travaux d'Alice C. MM. J. Calder et Cie y envoyent leurs sirops, pour y être raffinés.

L'année 1890 est remarquable par la hauteur de ses cannes. Mlle Ida Brown nous a envoyé, de l'habitation Florence, propriété de M. R. Emmet O'Neill, plusieurs tiges énormes, dont une a 10 1|2 pieds et 28 nœuds rouges. Treize tiges pesaient 100 livres et 3 onces.

—LETTRE DE LA PAROISSE ST MARTIN:

St-Martin est une des plus belles paroisses du Tèche, et une des plus riches de la Louisiane; cependant, bien qu'un assez grand nombre de planteurs s'y soient voués à la culture de la canne, la plupart se sont occupés de l'élevage de l'espèce bovine à longues cornes, et des poniés de prairie. Les terres ont plutôt servi de pâturage, que de champs à cultiver la canne.

Il faudrait ici une usine d'une capacité de 15,000,000 de livres. En réalité, il y a place pour dix moulins de cette importance.

Il n'y a, jusqu'à présent, qu'une assez faible partie du sol qui soit couverte de cannes, mais les champs portent de superbes récoltes. On remarque beaucoup de souches de seconde année qui ont rendu 20 livres l'acre. On peut encore citer qui ne sont pas encore coupées et qui doivent rapporter jusqu'à 40 tonnes, l'acre. En général, ils dépasseront le chiffre de 35 tonnes.

Les planteurs de St-Martin ne semblent pas portés à prendre du terrain en fossés. Ils font de petits canaux éloignés les uns des autres, de 5 à 6 acres. Ce système n'est pas à blâmer; cependant, il est à remarquer que c'est toujours près des canaux que se trouvent les plus belles cannes.

—Jusqu'ici, la seule usine centrale importante, est celle de M. J. B. Levert, sur St-John, et que l'on décore du titre un peu ambitieux de "raffinerie St-John." Il ne suffit pas d'avoir placé deux petits vacuum pans, de 6 à 7 pieds de diamètre, derrière une sucrerie de l'ancien système, pour constituer ce que nous appelons proprement une raffinerie. Ce titre est même appliqué mal à propos à l'usine Caffery, qui n'est pas davantage une raffinerie.

Du reste, il n'est pas besoin que ces usines soient de véritables raffineries. Les machines que l'on emploie dans ces établissements spéciaux, sont trop coûteuses. Les usines centrales ne doivent servir qu'à aider les planteurs à faire leur sucre brut, polarisant le plus haut degré possible. Le raffinage et la blanchiment du sucre ont récemment moins d'importance que la haute polarisation.

L'usine St-John a été presque complètement paralysée jusqu'au 4 novembre; elle n'avait, auparavant, roulé que 5 jours et fait 497,000 livres. A partir du 4 novembre, elle a eu recours au travail italien, et depuis lors, elle a travaillé les quatre cinquièmes du temps. Du 20 octobre au 23 novembre, elle a fait 1,012,457 livres de sucre clarifié, polarisant de 96 1|2 à 98 1|2 degrés et environ 100,000 livres de sucre brut, donnant, à l'épreuve, de 81,5 à 88 degrés. Les trois premiers jours, les machines étant en mauvais état, elle n'avait obtenu que 118 livres, la tonne. Depuis ce temps, on y arrive à une moyenne de 147,14 livres de sucre jaune clarifié, donnant de 96 à 98 degrés à la tonne, et un peu plus de 22 livres de sucre, additionnels, soit 170 livres, à la tonne.

La dernière semaine de roulaison est la première où l'on ait travaillé 6 jours pleins.

On y a roulé 1785 tonnes de cannes, fait 272,744 livres de sucre jaune clarifié, polarisant de 96,5 à 98,5 et 4,000 livres de sucre de wagon, polarisant de 82 à 84.

Cela revient à 152,8 livres de jaune clarifié, la tonne, et à un total de 175 7 livres de sucre; soit, 313,655 livres de sucre pour la semaine. Les résultats ont été beaucoup plus beaux, si les machines avaient été en meilleur état. Le moulin à 6 cylindres érigé par l'ingénieur, M. Chas d'Aquin, est excellent; il sort des ateliers Leede et Cie. C'est la reproduction exacte de celui qui existe sur Belair, paroisse Plaquemine, qui est le premier de nos moulins modernes. On lui fait travailler 300 tonnes par jour. Il vaudrait mieux s'en tenir à 250. Cela en obtiendrait plus de 70 d'extraction; on y gagnerait, probablement, 15 livres de plus, à la tonne. Disons-le hardiment, il n'y a pas dans toute la Louisiane—je n'en excepte pas celui de l'usine Franklin—de moulins pouvant manipuler parfaitement plus de 400 tonnes. On exige trop, même de nos plus puissantes machines.

Je vois, par exemple, que Evan Hall a mis 500 tonnes, par jour, et l'on y a consommé 17,000 tonnes, pour arriver à 2,500,000 livres, je ne permettrai de dire que, si l'on s'était borné à rouler 250 tonnes, par jour, on aurait probablement obtenu 2,500,000 livres.

M. W. C. Parkinson, le directeur de St-John, est le fils du juge Parkinson, le fondateur de l'usine de sorghu, de Fort Scott. Il a trouvé un coefficient de pureté, de 80 à 83, la première semaine. La moyenne générale est de 82.44 pour tout le plant. St-John avait roulé à peu près les deux tiers de son tonnage, samedi dernier. De 7,295 tonnes on avait tiré, approximativement, 1,200,000 livres de sucres. Comme on roule, maintenant, 300 tonnes par jour, on compte finir bien avant le Mardi-Gras.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

La fabrication du sucre a fait, ici, d'énormes progrès, cette semaine. Poydras, Orange Grove, St Clair, Provenal Land, Belair, sur la rive est, obtiennent, chaque jour, de très beaux chiffres. Sur Scarsdale, il y a en un délai foré; les fondations ont cédé. M. Kernochan a cru devoir interrompre ses travaux pour faire les réparations nécessaires. Il a réussi jusqu'à présent; il ne faut pas qu'il compromette l'avenir de sa sucrerie pour la satisfaction d'un moment.

Sur Belair, M. Dymond roule 200 tonnes, par jour, sept jours par semaine; la semaine dernière, il a obtenu un rendement de 151 livres, à la tonne, 195 livres de sucre en grais, et 12 livres de sucre brut. La moyenne des résultats, à Belair, est jusqu'ici, de 148 livres à la tonne. Le 24 octobre, on y avait roulé 5,000 tonnes; il en restait encore 1,000 à travailler, dont une partie vient de Fanny, à M. T.P. Denly; et de Linwood, à M. Thos. Lathrop.

Les différentes habitations de la Terre aux Bœufs, marchent également bien. M. Godchaux a une splendide récolte sur Contreras. Il a résolu de faire rouler toutes ses cannes et de changer de culture, sur cette propriété. Nous espérons que M. L. Godchaux changera d'idée.

Sur la rive droite, M. Warmoth pousse hardiment ses travaux, et sa batterie de diffusion est en pleine activité. Il manipule 200 tonnes par jour. Sa nouvelle batterie sera bientôt prête; elle devait commencer à marcher le 1er décembre. Il va se servir du "Cut" Hyatt. Ou n'est pas satisfait de son ancienne batterie, qui ne fait pas une aussi bonne besogne que l'on devrait.

Sur Myrtle Grove, à M. Wilkinson, tout marche bien.

Sur Ascension, le Dr Morrell a acheté son évaporateur cyclone, et fait une première expérience. Dans quelques jours, il fonctionnera régulièrement.

A peu près partout, dans la paroisse, les rendements sont excellents.

Les affaires du riz vont assez bien. Un grand nombre de planteurs sont encore occupés au battage. La baisse récente a paralysé le marché.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

La coupe de la canne s'avance. La canne rend bien, au double point de vue de la tonne et de l'extraction. La souche est dure et occasionne des accidents.

Les travaux qui s'opèrent avec les batteries de diffusion, dans la paroisse Ste-Marie, ne sont pas de nature à nous donner grande foi dans le nouveau système. Nous avons étonnamment perfectionné nos moulins qui ont doublé, triplé de puissance.

La moyenne des souches, à l'acre, est de 22 tonnes, et celle du plant de 26. Comme la canne a été versée et mêlée, la coupe est plus difficile et plus dispendieuse.

Sur l'Ile Weeks, on a fait plus de 3,000,000 de livres. Le vacuum pan Deely fait une bonne besogne. Le moulin à six cylindres donne une très bonne bagasse qui fait elle même un bon combustible.

La sucrerie de l'Ile Avery obtient un sucre de première qualité.

En 1891, le chemin de fer de la raffinerie Caffery sillonnera la prairie Petite Anse. On se prépare à d'énormes ensemencements, et l'établissement recevra beaucoup de cannes de la Nouvelle Ibérie.

On a cru, d'abord, que la nouvelle usine ferait du tort aux autres de la paroisse St-Martin. Il n'en est rien. Les fermiers, au contraire, sont poussés à planter plus de cannes qu'auparavant, et l'approvisionnement va être doublé.

Matinées et soirées populaires à l'Opéra.

C'est avec plaisir que nous voyons les représentations populaires bien suivies. Les salles sont pleines à chaque levée de rideau, ce qui prouve une fois de plus que les prix populaires attirent toujours la foule. Les matinées du samedi à 50 sous (places réservées) seront certainement bien accueillies par les dames. A la matinée de dimanche une représentation de gala—programme grandiose composé de *Guillaume Tell*. A la matinée de samedi: *Le Petit Duc*.

Faites l'essai du sirop pectoral balsamique de Durocqué pour les rhumes et la toux.

Le prêt de la Banque de France à la Banque d'Angleterre.

Le *Times* a trouvé une raison piquante pour excuser son attitude. S'il a témoigné tout autre chose que de la reconnaissance envers la Banque de France pour le concours qu'elle a prêté à la Banque d'Angleterre, la faute en est—dit le *Temps*—non pas au caractère anglais, comme on eût pu le croire, mais uniquement au caractère français. Quel est ce paradoxe? va-t-on dire. Rien de plus simple à comprendre, d'après le *Times*. "C'est, dit-il, l'attitude vaniteuse et arrogante prise par la presse française et en premier lieu par le *Temps*, qui a dès le début empêché l'opinion anglaise de se manifester pleinement." Ainsi, parce qu'on s'est étonné ici d'appréciations où il était permis de voir un singulier manque de tact et de courtoisie, on a fait preuve d'arrogance et l'on aurait justifié la méchante humeur du *Times*! Chronologie bizarre, on en conviendra! "L'article du *Temps*, dit encore la feuille anglaise, est une explosion d'anglophobie et de vantardise qui ne saurait guère être surpassée." Evidemment, c'est nous qui avons eu tous les torts! Nous aurions dû nous déclarer trop heureux de l'accueil hautain fait par la presse anglaise à la Banque de France. C'est en suppliants et la corde au cou que nous eussions dû porter à la Banque d'Angleterre l'or français sans lequel une hausse du taux de l'escompte et l'effondrement du marché anglais seraient inévitables. Nous voilà avertis pour une autre fois. En attendant, et dût l'orgueil britannique en souffrir encore, regrettons de nouveau—et, cette fois, avec le *Times*—qu'une action généreuse, qui aurait dû amener un échange de compliments et d'agréables conséquences, n'ait fait que fournir à des esprits chagrins l'occasion de lancer des diatribes qui seraient odieuses si elles n'étaient ridicules." Il est impossible de mieux dire.

M. Chauncey Depew, le président du New York Central and Hudson River railway, a un banquet de la chambre de commerce de New York, a dit:

"Depuis des générations, l'idéal du commerçant, l'homme commercial et de la sagesse financière passait pour être le banquier anglais, tandis que l'on attribuait la légèreté et la frivolité au Français. Eh bien! une crise éclate, le marché anglais est menacé d'un désastre immense, et la Banque d'Angleterre découvre que ce même Français est solvable avec sérénité et disposé à lui prêter, 75 millions de francs à 3 0|0 quand le taux de l'intérêt courant est de 6 0|0."

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES ÉTRANGÈRES ET LEUR FONCTIONNEMENT EN FRANCE.—Voici le règlement auquel ces Compagnies seraient astreintes :

Article premier.—Les Sociétés étrangères d'assurances sur la vie, mutuelles ou à primes, sont soumises à l'autorisation du gouvernement.

L'autorisation est donnée pour chaque Société, après examen de sa situation et de ses statuts, par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique.

Art. 2.—Chacune de ces Sociétés est tenue d'employer en rentes sur l'Etat la moitié des sommes perçues pour les assurances contractées en France et les intérêts qui lui reviennent par ces titres.

Ces titres doivent être déposés à la Caisse des dépôts et consignations, à Paris, et sont affectés, par privilège, au profit des assurés, à la garantie des opérations faites en France.

Art. 3.—Toute Société étrangère d'assurances sur la vie doit, pour les affaires qu'elle fait en France, dresser un inventaire à part et publier chaque année un compte rendu particulier.

Art. 4.—Quiconque fera souscrire en France des polices d'assurances avec une Société étrangère qui n'aura pas satisfait aux dispositions de la présente loi, sera passible d'une amende de 500 à 10,000 francs.

Art. 5.—Au délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, est accordé aux Sociétés étrangères d'assurances sur la vie pour se conformer aux dispositions ci-dessus.

EXPERIENCES DE MOBILISATION, EN FRANCE. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. — Le général Berge, gouverneur de Lyon et commandant du 14e corps, vient de faire faire à Briançon d'intéressantes expériences de mobilisation. Il s'agissait principalement de faire l'essai du fonctionnement du service télégraphique.

Tous les services, génie, artillerie, infanterie, furent avisés, dès huit heures du matin, de l'ordre envoyé par le gouverneur. Aussitôt, les forts des Têtes, Randouillet, Infernet, de la Croix-de Bretagne, Lolive, etc, furent mis en communication directe et purent correspondre entre eux en exécutant les ordres donnés par le commandant de corps. Les brigades de gendarmerie, de douane et de gardes forestiers ont répondu point pour point aux instructions qu'ils recevaient du quartier général. Les services des prisonniers et déserteurs ennemis furent également assurés.

Le poste central des signaux a fonctionné à merveille sans le moindre retard. Ainsi, dans les communications entre Lyon et Briançon se trouvaient établies avec la plus parfaite régularité.

L'HEURE UNIVERSELLE. CONFÉRENCE INTERNATIONALE.—On télégraphie de Rome, que la France s'adhérd, officiellement, à l'invitation de l'Italie de prendre part à la conférence internationale à Rome, relativement à la question de l'heure universelle.

La guérison de la tuberculose.

(Dépêche du correspondant particulier du *Temps*.)

Vienne, 21 novembre, 2 heures.

Les traitements selon la méthode du docteur Koch, ont commencé à Vienne. Le suppléant du professeur Nothnagel, M. Lorenz, est revenu de Berlin avec une petite quantité de lymphe. Mais M. Koch a promis à son célèbre confrère viennois de lui en expédier, bientôt, une quantité plus considérable.

Le docteur Schnitzler a procédé à des injections de trois milligrammes de lymphe sur une personne atteinte de lupus, il en est résulté un "exanthème" qui s'est répandue sur une grande partie du corps, et une légère fièvre. La guérison n'a pas encore été obtenue, et les médecins attendent le résultat final avec une curiosité bien concevable.

Ici, comme à Berlin, on redoute l'emploi de fausses lymphes par des médecins peu consciencieux, et la publication de la découverte du docteur Koch avant qu'une quantité suffisante de lymphe ait été obtenue, est déplorée sérieusement par beaucoup d'hommes de l'art.

A la Société de médecine interne de Berlin, le docteur Frœntzel, collaborateur de M. Koch, a exposé la marche de ces expériences. Voici la fin de sa communication :

La dose du début a été 1 milligramme du remède pris en s'est progressivement élevé jusqu'à 1 décigramme, mais sans jamais dépasser ce chiffre. Nous n'avons employé les hautes doses que quand les autres ne produisaient pas de réaction. Parmi les symptômes de la réaction, je veux vous signaler une sensation douloureuse de tiraillement, qui pénètre beaucoup les malades. Quoique nous n'ayons pas de données certaines sur la question, il est probable que la fièvre est provoquée par la résorption qui se passe dans les poumons.

Le nombre des bacilles diminue notablement, ils disparaissent quelquefois complètement, ils deviennent plus petits et plus étroits, il se produit à leurs extrémités de petites massues. Ils peuvent se fragmenter.

Les autres résultats du traitement sont les suivants: l'expectoration de purulente devient séreuse et diminue, la fièvre hectique, les sueurs disparaissent; l'appétit et le poids augmentent.

Lorsqu'il existe de grandes cavernes la résorption est moins favorable ou nul, parce que les malades peuvent plus difficilement évacuer leurs bacilles. Même chez ceux dont les cavernes sont plus petites, il peut rester des bacilles, et alors il peut arriver que les dernières injections ne produisent pas de réaction tant que les bacilles ont diminué et en reproduisent de que ces derniers recommencent à repullurer et à infecter l'organisme. Le traitement de la tuberculose pulmonaire nécessite donc un traitement prolongé, et il faut de temps à autre interrompre l'action des malades par des injections explicatives.

On lit, dans la *Liberté* du 22 novembre :

"Le remède contre la phtisie, du docteur Koch, est à la veille d'être expérimenté à Paris.

"L'administration de l'Assistance publique a fait demander, par voie diplomatique, au docteur Koch, une certaine quantité de son précieux vaccin, pour faire des expériences dans les hôpitaux de Paris."

L'EXPLOITATION DES NAÏFS.—UN MARCHAND DE MEUBLES, ESCROQUE DE CINQ MILLE FRANCS, VA ENCORE ÊTRE POURSUIVI.—Un client N.... marchand de meubles, établi rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, recevait, il y a quelques jours, une lettre émanant d'un individu détenu en Espagne.

Cet individu lui disait qu'il y a vingt ans il avait caché à Paris, dans le bois de Vincennes, un trésor s'élevant à plusieurs millions; qu'il ne pouvait rentrer en France, étant sous le coup d'une condamnation, et qu'il lui désignerait l'endroit où on trouvait caché le trésor s'il pouvait lui remettre immédiatement une somme de cinq mille francs, qui lui était indispensable pour accomplir certaines formalités relatives à son élargissement.

Bien entendu, M. N... devait, une fois le trésor retiré de sa cachette, le partager avec son soi-disant propriétaire.

Naïvement, M. N... partit pour Barcelone, trouva son individu, lui remit cinq mille francs, reçut de lui le plan de la cachette et se disposa à partir pour la France.

—N'allez pas directement à Paris, lui recommanda son homme, vous allez certainement être poursuivi par la police espagnole, qui a dû remarquer que vous avez des relations avec moi. Payez au plus vite, mais prenez des chemins détournés.

M. N... suivant de point en point ce conseil, partit pour Marseille; de là, il alla à Hendaye, puis à Bordeaux, puis à Rouen et enfin à Paris, où il arriva avant-hier.

Bien entendu, dans le bois de Vincennes il ne trouva rien.

Sa femme, voyant qu'il avait été escroqué, alla trouver M. Evrard, commissaire de police, à qui elle conta l'affaire.

Une nouvelle surprise l'attendait.

—Votre mari revient d'Espagne?

—Oui, monsieur.

—Et il n'a pas fait, à ce sujet, la déclaration obligatoire depuis l'existence du choléra dans ce pays?

—Non, monsieur.

—Alors, je lui dresse une contravention.

Et voilà comment M. N..., escroqué de cinq mille francs, va encore être poursuivi.

C'est payer un peu cher sa naïveté.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain sont extirpés par la Salsaparille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

DEVILLE.—Décédée, hier, mercredi, 3 décembre 1890, à 1 heure, à l'âge de 74 ans, MME VEUVE GUSTAVE DEVILLE, née Marguerite Laglasse. Ses amis et connaissances, ceux de ses enfants et petits-enfants, et ceux des familles Deville, Rivière et Mallet, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa demeure, No 75 rue Royale, près Conti.

MESSE FUNÉBRE.

Une messe sera dite lundi prochain 8 décembre, à 7 heures du matin à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de MME PLACIDE CAMONGE, née Héloïse Halphen, décédée le 7 décembre 1885.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

2 déc—au 8 déc

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
12 Rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

La barque italienne "Giuseppe S.", capitaine Maria de Gênes, commencera son déchargement MERCREDI, le 3 courant, au pied de la rue Mandeville, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre consignataire, lequel ne sera donné qu'après qu'il aura reçu du Fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Si le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "Giuseppe S.", de Gênes se présentent pour réclamer les marchandises par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
2déc—3f 67 et 69 rue Decatur

Le Dr A. B. de VILLENEUVE

A l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle, qu'il a quitté le journalisme pour reprendre l'exercice de sa profession.

Il donnera tous les jours des consultations, de 2 à 4 heures, à sa résidence, 68 Rue Romparts, entre Bienville et Conti.

30 nov—1m

Avis.

Le Dr Albert Hennecke a transféré sa résidence au No 245 Nord Rampart entre Ursulines et St Philippe. Consultations à la pharmacie Robin, coin Villeré et Ste Anne, de 7 à 8 heures du matin.

30 nov—3f

PERDUE.

Une chienne de chasse, noire, tachetée de blanc sur ventre, âgée de cinq ans, haute sur pattes, répondant au nom anglais de FAN. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au magasin 78 rue St Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine.

29 nov—

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bertonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Lorsque j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger; avais de fréquents étouffements et mais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu partout dans l'Amérique. Prix $1; six flacons, $5.

Solfège, Chant, Piano.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français et directeur du Cercle de la Harpe Keltonne du Cercle Choral du F. O. Amateur Opera Co., pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue aux Derbigny.

19 nov.—3 m—Dim Mar Jeu

Association de l'Opéra Français, Limité.

Nlle Orléans, 30 novembre 1890.

Conformément à l'article 14 de la charte, ci-dessous, le présent donné qu'une élection de neuf directeurs pour l'année courante sera faite par les actionnaires de cette Association, le lundi 8 décembre 1890, au No 1 rue de la Commune, de midi à 2 heures de l'après midi.

W. W. NOTT,
30 nov—30 nov 8 déc Secrétaire.

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 194 rue Common.—A ses réunions du Bureau des Directeurs de cette Association tenue le jour, un dividende semestriel de cinq [illegible] pour cent sur le fonds capital a été déclaré, payable à partir du 10 décembre 1890. Les livres de transferts seront fermés du 5 au 10 décembre 1890.

ERNEST PRAGNT,
12nov—12 déc 2 10 Secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverte de 10 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1890.

Liste de personnes:

Alt (famille) Pasbon Pierre
Baudois Antoine Pla Pouel Louis
Bailly Pibbus Bernard et famille
Baylet Jeanne Sangos Charles Al
Clement Jean Marie
Camat Dymain
Gardère Marie veuve Nauze Jean Louis de Jean Delanes)

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, invite les personnes qui ont à communiquer à ce service des actes établis par les Consulats de la Vieille-Orléans à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat du Etat de la Louisiane.

1er novembre 1890
Le Gérant du Consulat,
Signé G. MEYRIER

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines
et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand

La seule publication en langue française destinée spécialement aux lecteurs des pays d'Outre Mer et donnant le résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de dix colonnes qui réunit la collaboration des meilleurs artistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois, 16 FRANCS	Neuf Mois 20 FRANCS
Trois Mois, FR. 15.	Six Mois, FR. 30.
Deux Mois FR. 60.	

CONDITIONS.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la Poste, tiré à vue sur Bruxelles, Paris et Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

27, rue des Nables, Bruxelles.

On demande de bons agents.

8 sept—1f pr. m le dim.

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex rédacteur en chef du FRANCO LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans et du TIMES-DEMOCRAT de New York, de l'ABEILLE et de l'UNION de Matin.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de la plénitude Maugé, sollicite des leçons de lettres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrit à 1120 Hospital street.

30 oct—

DATE DE FONDATION, 1806

COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1806.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
A. SCHERRER, Vice Président.
JOSEPH A. RIBOUD, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, sur tous les points du globe.

DIRECTEURS